

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2046>



Julien Assange, un symbole

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - La fabrique de l'opinion publique - Les médias -



Date de mise en ligne : vendredi 8 juillet 2022

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Le dimanche 3 juillet, une fois de plus, des journalistes et de simples citoyens se sont rassemblés pour demander le droit d'asile en France pour Julien Assange. C'était place de la République à Paris comme ailleurs dans le monde. Julian Assange est devenu symbole pour la liberté de la presse. Il risque 175 ans de prison aux États-Unis pour avoir effectué son métier de journaliste. « Seule la France se trouve aujourd'hui en mesure de m'offrir la protection nécessaire contre les persécutions politiques », avait-il écrit-il en 2015 à François Hollande. L'Élysée avait immédiatement fait part de son refus. Et, depuis lors, les gouvernements successifs ont manifesté le même déni de la liberté de la presse.

Peut-on mettre un symbole en prison ?

Ci-dessous quelques photos, le communiqué final et l'appel à poursuivre la mobilisation.







